

Isabelle LE BRETON-FALEZAN
*La place des régimes politiques internes
dans l'analyse de la paix et de la guerre*

RESUME DE LA THESE

Jusqu'à quel point les phénomènes de paix et de guerre dépendent-ils de la forme des régimes politiques internes des Cités, des grands royaumes ou des Etats ? Il s'agit là d'une question qui concerne les praticiens de la politique et d'un sujet qui a suscité des controverses intellectuelles dans la pensée politique occidentale. L'examen attentif des grands auteurs du passé suggère toutefois que certains contextes historiques ont été particulièrement propices à l'émergence de ce débat par ailleurs peu dissociable du processus de consolidation de l'Etat. Une synthèse originale de son contenu met en évidence deux dynamiques interactives. Premièrement, la nature des régimes politiques internes influence le style des relations entre les puissances souveraines. Deuxièmement, la guerre, lorsqu'elle survient, exerce à son tour des impacts multiples en direction de ces régimes. La philosophie politique suggère donc un continuum entre la sphère politique interne et celle du système international. Mais surtout, elle place depuis longtemps le modèle démocratique (ou républicain) de gouvernement au cœur des désaccords entre les auteurs. D'un côté les plus "réalistes" sont inspirés par un scepticisme éthique qui n'autorise aucune illusion sur cette source institutionnelle de modération internationale. En face, les plus optimistes demeurent persuadés, souvent au nom d'un idéalisme plus ou moins convaincant, de ses vertus intrinsèquement pacifistes pour le devenir du monde.

Le poids de l'héritage politique du XIXème siècle et le rôle endossé par les Etats-Unis sur la scène internationale au fil du XXème siècle ont de concert alimenté une forte emprise intellectuelle des chercheurs américains sur les prolongements contemporains de ces interrogations. La recherche académique s'est alors focalisée sur la thèse de la "paix démocratique" célébrée par le président Wilson en 1919. Mais les prétentions théoriques très sérieuses de ce courant ont souvent souffert de leur forte composante idéologique, voire de certains accents "impérialistes" de ses promoteurs. La question délicate du rapport entre la nature démocratique des régimes internes et la paix ne conserve aujourd'hui son intérêt et ses promesses qu'une fois délestée de cette double suspicion. Malheureusement, cette séduisante "paix démocratique" s'appuie sur des fondements théoriques et empiriques bien fragiles. D'une part, le message de ses précurseurs (Kant, notamment) est fréquemment biaisé par les auteurs actuels, et d'autre part sa définition empirique divise totalement les spécialistes. Le régime démocratique-libéral est donc une source peu claire de l'absence de guerre et recèle des prédictions très incertaines en matière de paix internationale. Mais d'un autre côté, les failles des démonstrations des détracteurs réalistes de cette "paix démocratique" d'une part, et les conclusions hasardeuses de la "nouvelle sociologie des conflits" d'autre part, nous convainquent de demeurer attentifs à la forme des institutions politiques des Etats. Ces impasses nous invitent donc à privilégier une typologie plus neutre des régimes internes pour explorer les "chemins de la paix".

Cette thèse de doctorat s'est concentrée sur un objet aussi ample que peu exploré en France. Pourtant, il véhicule des enjeux intellectuels de première importance et s'appuie sur des réalités empiriques inédites qui sont tour à tour encourageantes et inquiétantes. En premier lieu, à la transition entre les XXème et XXIème siècles, il règne un état de paix durable entre, disons, tous les pays de l'OCDE ; phénomène qui concerne une population d'environ 850 millions de personnes et qui s'étend sur une zone géographique équivalente à un peu plus de la moitié de

l'hémisphère Nord. En d'autres termes, les Etats démocratiques-libéraux ont des *systèmes de valeurs* consacrés par des *mécanismes institutionnels* tels, qu'ils favorisent la résolution pacifique des différends susceptibles de surgir *entre eux*. C'est sans précédent dans l'histoire de l'humanité, et il s'agissait donc là de faits qui exigeaient explication. En second lieu, les formes aujourd'hui renouvelées de la guerre invitent à revisiter les vertus prédictives des institutions politiques internes des Etats dans ce domaine. D'abord parce que la "force" et la "faiblesse" de ces institutions sont aujourd'hui à la source du surgissement des conflits infra-étatiques, et aussi parce que la diffusion transnationale de la violence terroriste confère aux institutions démocratiques-libérales une responsabilité éthique qui est devenue fatidique.

CURRICULUM VITAE

Isabelle Le Breton-Falezan

e- mail : isa.lebreton.fal@wanadoo.fr

ATER au CELSA (Ecole des hautes études en sciences de l'information et de la communication).
Université Paris IV-Sorbonne.

Parcours universitaire :

- Baccalauréat (série A-1 lettres et mathématiques) : 1987 (Lycée Hoche, Versailles).
- Licence de Droit : juin 1990, (Université Paris X).
- Maîtrise de Science politique : juin 1991.
- D.E.A. de Politique comparée : février 1993. (Sujet de mémoire : "Quelles ressources internationales pour les campagnes présidentielles en France, depuis 1965 ?").
- Doctorat en Science politique : Thèse soutenue publiquement le 23 novembre 2000 à l'Université Paris-X. Sujet : "Le rôle des régimes politiques internes dans la paix et la guerre : les incertitudes de la "paix démocratique" ". Mention "très honorable" décernée par le jury, félicitations à l'unanimité des membres du jury, et proposition de financement pour publication).
- Qualification au grade de Maître de conférence par le CNU de février 2001. Composition du jury : Professeur Jean-Marie Demaldent, président (Université de Paris-X) ; Madame Marie-Claude Smouts, directeur de recherches au CNRS ; Professeur Jean-Jacques Roche, rapporteur (Université Panthéon-Assas) ; Professeur Pascal Vennesson, rapporteur (Université de Tours) et Professeur Guillaume Devin (directeur de thèse, Professeur à l'IEP de Paris).

Expériences professionnelles (domaines commercial et culturel) :

- Emploi au Centre Communal d'Action Sociale de la municipalité du Chesnay (Yvelines). Etés 1987 à 1990/
- Mission aux Services culturels de la Mairie du Chesnay (Yvelines). Septembre 1990 à mai 1992.
- Mission temporaire pour la préparation de la réouverture du Théâtre Montansier de Versailles. Automne 1993
- Emploi au département de la communication de la FNAC. D'août 1991 à novembre 1996 .

Recentes activités pédagogiques :

1. Tutorats en Méthodologie de la science politique. Fondation des Etats-Unis, programme parisien de l'Université de Chicago. 1997 et 1998.

2. Chargée de cours en Science politique auprès d'étudiants américains en études à Paris. (Institut Academic Programs Abroad. 75014 Paris et Skidmore College, 75009 Paris). Depuis 1998.
3. Chargée de travaux dirigés en licence de Science politique. Université Panthéon-Assas (Paris II). 2000-2001.
4. Intervention en amphithéâtre en Licence de Science politique. Université Panthéon-Sorbonne. Avril 2001.

Activite editoriale :

Secrétaire de rédaction de *l'Annuaire français de relations internationales*. Publication du Centre Thucydide de l'Université Panthéon-Assas (Paris II). 2000-2001.

Activites scientifiques :

1. Membre de l'Association française de Science politique depuis 1996 et de sa Section d'Etudes Internationales (S.E.I.).
2. Participation au Groupe d'études en Relations internationales (AFSP). Communication en janvier 1998: "Le point de vue de la philosophie politique sur la place de la démocratie dans l'analyse de la guerre".
3. Intervention à un colloque organisé par le Laboratoire d'analyse des systèmes politiques de Paris X en janvier 2000 : "L'internationalisation de la société française et les nouvelles dimensions internationales des campagnes présidentielles". Texte publié dans le volume 2 de *l'Annuaire Français de Relations Internationales*, mai 2001, .
4. Réalisation de travaux de recherches sur "le risque sécuritaire encouru par les ressortissants français en voyage à l'étranger". De juin à septembre 2001. (Société Crisis-Consulting, 75015 Paris).
5. Projets de recherches en cours : Publication d'une version remaniée de la thèse de doctorat aux Editions Complexe (printemps 2002) ; Recherche sur "L'Etat et la protection de ses ressortissants à l'étranger" ; Intervention dans un colloque sur "les solidarités internationales au début du XXIème siècle" (automne 2002).